

Informations pratiques

Coordonnées mairie

Coordonnées :

Mairie
Place Jean Costes
12330 Mouret
Tel : 05.65.69.82.86 - Fax : 05.65.69.96.55
E.mail : mairie.de.mouret1@wibox.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi : 9 h à 12 h
Mardi, jeudi : 13 h 30 à 17 h 30

Permanences du maire :

Vendredi après-midi, samedi matin (sur rendez-vous).

Etat civil 2012

Naissances :

- MARCENAC Audrey, Julie, Marie, le 4 janvier
- RUL Tom, Yanis, Hugo, le 6 janvier
- LEGRUX-HAYMA Loïs, Femke, le 21 mai
- CALIXTE Enola, Stella, Kensi, le 27 août

Mariage :

- MOUTTE Florence et LOCQUENEUX Thierry, le 4 août

Décès sur la commune :

- NOYER Henri, Alfred, le 16 septembre

Transcription de décès :

- CREISSELS épouse DELBOUIS Renée, le 8 février
- GALUT veuve VAURS Henriette, le 25 avril
- DELAGNES Adrien, le 6 juin

La carte de transport scolaire

Depuis le 24 mai 2013 vous pouvez demander la carte de transport scolaire de votre enfant directement en ligne sur transports.aveyron.fr ou via un formulaire papier à télécharger ou à retirer à la mairie.

Quelques dates à retenir

Samedi 29 juin : Tournoi de fin de saison de l'EVMP. Repas le soir.

Vendredi 19 samedi 20 juillet : Rallye du Dourdou

Mardi 23 juillet : Lectures musicales à Saint-Jean-le-Froid à 18 h 30.

Dimanche 4 août : Fête du Grandmas : déjeuner aux pieds de veau, vide grenier toute la journée et souper-bal avec poule farcie.

Samedi 17 et dimanche 18 août : Fête de Mouret : moules-frites le samedi soir animé par "Place du village". Dimanche : déjeuner aux tripoux, soupe au fromage ou escargots. Concours de pétanque et initiation aux arts du cirque l'après-midi ; souper-spectacle-bal en soirée. Ball-trap toute la journée.

Dimanche 15 septembre (Journées du patrimoine) : Concert "Le P'tit Chœur du dimanche" à 16 h à l'église de Mousset et petite randonnée autour de Mousset.

Dimanche 3 novembre : Fête de la Saint-Amans au Grandmas.

Décembre : Père Noël au Grandmas.

Une fois par mois : Concert à l'église de Mousset

La Garibal

6 lots restent à la vente sur le lotissement de la Garibal à l'entrée de Villecomtal.

Ce lotissement est proche de nombreux commerces comme épicerie, boulangerie, boucherie, pharmacie, prêt-à-porter, électroménager, débit de boisson...

Une maison de la santé regroupant médecin, kinésithérapeute, centre de soins, ADMR, se trouve à moins de 2 kilomètres.

Le prix du terrain est très attractif, pour plus de renseignements vous pouvez joindre la mairie.

MAIRIE DE MOURET
LE BOURG - 12330 MOURET
TEL. 05.65.69.82.86
mairie.de.mouret1@wibox.fr

La Garibal

6 lots restent à la vente sur le lotissement de la Garibal à l'entrée de Villecomtal.

Ce lotissement est proche de nombreux commerces comme épicerie, boulangerie, boucherie, pharmacie, prêt-à-porter, électroménager, débit de boisson...

Une maison de la santé regroupant médecin, kinésithérapeute, centre de soins, ADMR, se trouve à moins de 2 kilomètres.

Le prix du terrain est très attractif, pour plus de renseignements vous pouvez joindre la mairie.

MOURET

BULLETIN MUNICIPAL 2013

Eglise de La Capelle-Mouret

Sommaire

Le mot du maire	2
Le budget	2
Une page d'histoire	3
La vie des associations	4 à 5
Les travaux 2013	6 à 7
Le mot du Conseiller général	7
Le site internet	8
La communauté des communes	9 à 11
Informations pratiques	12

La vie communale

Le mot du maire

S'il est encore tôt pour présenter un bilan du mandat que vous nous avez confié en 2008, ce bulletin municipal est le dernier proposé par le conseil municipal en place.

Nous avons pris l'engagement de vous informer annuellement sur l'activité et les projets de la municipalité, mais aussi d'ouvrir ces pages aux associations et la rubrique histoire à tous les habitants. Je remercie vivement les rédacteurs qui ont contribué à enrichir et rendre plus attrayantes encore nos publications.

Le bulletin municipal, diffusé dans chaque foyer, constitue un élément d'information essentiel. Le tour d'horizon de l'action communale présenté lors de la cérémonie des vœux complète notre communication vers vous tous.

Nous avons voulu élargir et diversifier nos supports de communication, avec la création de notre propre site internet, qui sera prochainement en ligne. Pour vous d'abord, mais aussi pour tous ceux qui souhaitent s'informer sur notre commune. Malgré quelques difficultés techni-

ques d'accès à ce service, dues à des infrastructures encore insuffisantes dans notre environnement proche, cet outil, va permettre de mettre à votre disposition de nombreuses informations utiles, y compris le compte rendu et délibérations prises lors des séances du conseil municipal.

Tous ces instruments ne nous exonèrent pas de privilégier le contact humain et de rester ouvert à vos suggestions lorsqu'elles nous parviennent.

La commission communication a beaucoup œuvré pour vous informer ; j'adresse à Chantal, Claudine et Jean-Michel mes remerciements pour le travail accompli et mes félicitations pour les résultats obtenus au regard des moyens alloués.

Je vous souhaite bonne lecture et espère vous retrouver prochainement en ligne...

Gabriel ISSALYS

Le budget

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Administration générale	63 992,00	Recettes fiscales	96 721,00
Entretien voirie	57 000,00		
Entretien bâtiment	5 000,00	Dotations Etat	251 583,00
Transport scolaire	40 000,00		
Frais de personnel	64 340,00	Revenu des immeubles	37 000,00
Indemnités élus	15 450,00		
Transfert organismes extérieurs *	20 951,00	Divers produits	23 249,00
Subventions associations	3 107,00		
Subvention écoles	18 025,00		
Intérêts emprunts	15 380,00		
Excédent de fonctionnement	105 308,00		
TOTAL	408 553,00	TOTAL	408 553,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	MONTANT	Postes budgétaires	MONTANT
Solde investissement reporté	37 406,00	Report solde fonctionnement 2012	105 308,00
Remboursement des emprunts	62 330,00	Excédent fonctionnement 2012	137 560,00
Opérations d'investissement **	253 097,00	Remboursement TVA	29 800,00
Parcelles constructibles Grandmas (budget annexe)	150 000,00	Subventions	23 600,00
		Emprunts (budget annexe)	150 000,00
		Produits de cession	30 000,00
		Divers produits	26 565,00
TOTAL	502 833,00	TOTAL	502 833,00
TOTAL GENERAL	911 386,00	TOTAL GENERAL	911 386,00

* Détails transfert organismes extérieurs : Communauté des communes : 6 851 € ; Syndicat Vallée Dourdou : 7 300 € ; Service incendie : 6 800 €.

** Détails opérations d'investissement : Reste à réaliser 2012 : 41 200 € ; Investissements 2013 : 211 897 € qui se décomposent comme suit : Travaux salle des fêtes de Mouret : 18 800 € ; Mise en sécurité reliquaire St Jean-le-Froid : 4 500 € ; Logiciel Mairie : 1 850 € ; Acquisition terrain : 1 907 € ; Enfouissement réseau Grandmas : 41 000 € ; Glissement terrain La Loubatière : 30 000 € ; Aménagement entrée Est du Grandmas : 40 000 € ; Signalétique village Grandmas : 8 000 € ; Pont de la Loubatière : 8 500 € ; Monument La Garibal et sécurité RD22 : 30 000 € ; Voirie divers et travaux en régie : 27 340 €.

La collecte des déchets



L'extension du périmètre intercommunal (16 communes de la communauté des communes et Villecomtal par prestation) amènent l'organisation de collecte des déchets à évoluer. En 2013, de nouvelles tournées de collecte des déchets ménagers ont été mises en place. Pour la commune de Mouret il n'y a que 2 changements mineurs. Les containers les plus excentrés sont rapprochés des carrefours les plus proches pour éviter des aller-retour ou des manœuvres dangereuses. Nous devons trier mieux et jeter moins afin d'atteindre les objectifs nationaux (grenelle environnement) : réduction de 25 % des tonnages de déchets à enfouir ou incinérer à partir de 2012 et augmentation de 45 % de déchets recyclés ou compostés en 2015.

Des incivilités sont constatées en matière de déchets en particulier les débordements et dépôts sauvages de déchets autour des containers et points propres.

Les incivilités créent des nuisances pour chacun d'entre nous. Ainsi la présence d'encombrants ou autres objets contondants ou coupants sont susceptibles d'occasionner des blessures aux agents de la collectivité. Ces incivilités donnent une très mauvaise image de nos communes, coûtent cher à nos collectivités pour le transfert, en déchetterie par exemple, de ces déchets non triés ; et la mobilisation du personnel pour procéder au nettoyage des sites et à l'enlèvement des déchets.

La majorité d'entre nous fait des efforts importants pour réduire et trier ses déchets, ce qui permet de limiter la hausse du coût du service et donc le montant de notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dont le taux est inchangé.*

Il est malgré tout très dommage que l'incivilité de quelques-uns nuise aux efforts de tous les autres !

Quelques rappels :

- les déchets ménagers présentés au service de collecte ne doivent contenir aucun produit ou objet susceptible d'exploser, d'enflammer les détritiques, ou d'altérer les bacs de collecte, de blesser le public ou les agents chargés de l'enlèvement et du tri des déchets, de constituer des dangers ;

- si les déchets présentés à la collecte ne correspondent pas : il ne seront pas collectés (sacs déposés sur un mur, une haie, au sol...). De même que l'utilisation de tout autre contenant (poubelles traditionnelles, carton, cageots...) est interdit et ne sera pas collecté ;

- le non respect des consignes de tri des déchets ménagers sera passible d'amendes prévues par les textes en vigueur.

Le saviez-vous ?

Pour réduire les déchets : compostez. Il reste encore quelques composteurs disponibles contre une participation financière de 20 €.

Une unité de compostage est en service sur le site de la station d'épuration de Marcillac : cet équipement moderne mélange et transforme les boues et les déchets verts (provenant de la déchetterie) en compost. Après avoir subi toutes les analyses nécessaires il est redistribué gratuitement aux habitants qui apportent des déchets verts sur le site de la déchetterie de Marcillac, route de Malviès.

(* Harmonisation de la TEOM : La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est calculée à partir d'un taux voté par la communauté des communes et sur la base de la valeur locative et chaque bâtiment assujéti à la taxe du foncier bâti.

En 2011 : Communauté des communes : 10,80% de TEOM, SIVOM de Conques : 11% de TEOM.

En 2012 : volonté politique d'harmonisation par le taux le plus faible. Ainsi sur les 6 communes du canton de Conques le taux de TEOM passe de 11 % à 10,80 %.



La petite enfance

La nouvelle communauté de communes Conques-Marcillac s'est dotée de la compétence petite enfance dès janvier 2012.

En 2011, une commission d'élus (un délégué par commune) entamait une réflexion sur l'accueil de la petite enfance, aidée par le Pays Ruthénois ; cette commission désormais composée de 16 élus et accompagnée par le Pays Ruthénois et les partenaires institutionnels : CAF, MSA et service PMI du Conseil général ainsi que les associations Familles rurales de Marcillac et St Christophe et aussi d'assistantes maternelles du territoire, a continué à travailler en 2013 à partir d'un état des lieux afin de définir les orientations d'une politique en faveur de la petite enfance répondant au plus près aux besoins des familles.

Les objectifs de cet état des lieux sont, selon les élus :

- répondre aux besoins d'accueil et les anticiper ;
- contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à l'accueil de nouvelles populations ;
- favoriser l'accès des habitants aux services d'accueil petite enfance ;
- participer au rajeunissement du territoire ;
- permettre aux parents un accès plus facile à l'emploi ;
- développer l'emploi en milieu rural ;
- assurer une solidarité dans les communes du territoire ;

Il a été décidé par l'ensemble des membres de la commission de se concentrer sur l'accueil individuel/familial et collectif des enfants de 0 à 6 ans avec une attention prioritaire aux problématiques d'accueil des enfants de moins de 3 ans.

L'offre existante a été recensée et un questionnaire d'enquête adressé à la population concernée. Le retour des questionnaires des 198 familles qui ont répondu, a permis à la commission d'en faire l'analyse. Les résultats font apparaître les constats suivants : presque 90% des familles sont satisfaites du mode d'accueil de leurs enfants, il y a un nombre d'enfants plus important qui sont accueillis par les assistantes maternelles mais une majorité de parents (57%) préfèrent l'accueil collectif.

Malgré des disparités entre les deux cantons qui la composent, la communauté de communes Conques-Marcillac est confrontée à une augmentation de la population grâce à un solde migratoire positif. Cette

population se caractérise par une augmentation de la tranche d'âge des enfants de 0 à 14 ans, les nouveaux venus installés sur le territoire sont relativement jeunes.

Pour maintenir cette dynamique démographique, le territoire se doit d'offrir des services d'accueil des jeunes enfants appropriés. Il apparaît nécessaire d'équilibrer l'offre à l'échelle du nouveau territoire intercommunal en faisant face à une augmentation de la demande.

Il faudrait pour cela : **Renforcer la profession d'assistant maternel et répondre aux attentes des familles en matière d'accueil collectif.**

A partir de l'analyse et des différents entretiens avec les partenaires institutionnels, les gestionnaires et les représentantes des assistantes maternelles, les élus de la commission ont pu définir 4 axes de travail :

- améliorer l'information sur l'offre d'accueil ;
- améliorer la coordination des acteurs (élus, associations, institutions) ;
- améliorer la qualité de l'offre existante ;
- diversifier l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la communauté de communes.

Les élus de la commission petite enfance, la déléguée du Pays Ruthénois, les représentants des partenaires financiers et techniques, les représentants des gestionnaires et des professionnels se sont constitués en groupes de travail et comité de pilotage pour élaborer ces projets, et mettre en œuvre le développement de l'action sociale en faveur de la petite enfance sur le territoire de la communauté de communes.



Une page d'Histoire

Le Masque rouge

L'histoire de ce voleur, muni d'une mitraillette et la tête recouverte d'une cagoule rouge, se passe dans les années 1946-1947. Certes il n'a pas sévi sur la commune de Mouret mais dans les alentours. Vous trouverez, ci après, quelques extraits de cette histoire tirée du livre de Jean-Michel Cosson (ed. Subervie), « Accusés, levez-vous, Les grandes affaires criminelles de l'Aveyron ».

[...] La nouvelle agression fit en quelques heures le tour de la vallée.

A la gendarmerie d'Estaing, on commençait à trouver que le manège avait assez duré. La première attaque du Masque rouge remontait au 1^{er} octobre 1946. Ce qui n'avait été au début qu'un délit mineur devenait pour la région un véritable cauchemar contre lequel les gendarmes se révélaient pour l'instant bien impuissants.

Seuls, quelques témoignages fournissaient de minces renseignements sur cet "outlaw" des grands chemins. De taille moyenne, le dos voûté, âgé d'environ trente-cinq ans, le bandit portait sur lui un treillis, le vêtement le plus commun qui soit dans ces années d'après-guerre. Son visage, impénétrable, était recouvert d'un "pétasson" rouge. Les détrossés avaient aussi remarqué dans sa voix un accent étranger. S'agissait-il d'un prisonnier allemand évadé, d'un déserteur anglais ou américain ? Ou l'homme simulait-il simplement cet accent pour mieux déguiser sa personnalité ?

Un fait tout de même laissait perplexe les gendarmes et la population. L'homme se déplaçait dans la région comme un poisson dans l'eau, disparaissant sans laisser de trace.

[...] Le 3 juin, encore jour de foire à Villecomtal un vieux paysan de Campuac, M. Crantelle, s'en revenait à son domicile quand, à deux kilomètres de Villecomtal, dans un endroit solitaire et boisé, au-dessus du château de la Guizardie, le Masque rouge surgit de derrière un arbre, le braquant avec sa mitraillette.

- Donne ton portefeuille.

Le vieillard, qui n'avait pas froid aux yeux, refusa d'obtempérer et tenta de s'échapper. Plus leste, le Masque rouge le rattrapa, le plaqua au sol après une brève bataille et s'enfuit après l'avoir délesté de 21 000 francs.

Rapidement prévenus, les gendarmes prirent la

précaution d'emmener le chien "Spax", un magnifique bouvier des Flandres prêté par la brigade de Gramat. Arrivé sur place, le chien se lança à travers bois et champs, s'arrêta et repartit aussitôt. La piste conduisit tous les poursuivants à Villecomtal mais, dans l'agglomération, le chien perdit toute trace. Le Masque rouge, qui possédait plus d'un tour dans son sac, avait pris le soin de revenir vers la foire où ses pas étaient mêlés à des milliers d'autres.

[...] Le Masque rouge renouvela son attaque deux jours plus tard. Il était entre seize heures et seize heures trente, ce jeudi 5 juin. Jean Dounet, un solide gaillard de dix-neuf ans, marchait avec son père et sa sœur Maria le long d'un chemin encaissé et étroit qu'ils empruntaient régulièrement pour rejoindre leur domicile du Cros.

[...] A la foire de Campuac, les affaires avaient été bonnes et le portefeuille était enflé d'une coquette somme. Prudent, Victor Dounet, à qui on ne la faisait pas, avait caché les billets dans la couture de sa veste et bourré son portefeuille de feuilles de journaux.

[...] Tel l'éclair, le Masque rouge surgit de derrière une haie, intimant au père de lui remettre le fruit de la vente. Victor Dounet avec une placidité déconcertante, fixa le détrossé dans les yeux lui parla sans hausser le ton puis lui tendit le portefeuille. Le Masque rouge le saisit mais, sentant le coup fourré, il y plongea la main pour n'en retirer que quelques feuillettes du bulletin paroissial.

Devant ce qu'il considérait comme un affront, le Masque rouge perdit pour la première fois son sang-froid. Tandis que Jean Dounet et sa sœur s'enfuyaient à travers bois, le Masque rouge tira sur le père qui n'eut que le temps de sauter la haie et de rouler dans les taillis, les balles sifflant à ses oreilles.

[...] Personne ne le savait encore mais le Masque rouge venait de tirer sa révérence aux forces de police et aux habitants de la région.

[...] Dans tout ce mystère qui entoure l'affaire du Masque rouge, l'arrêt brutal de ses agressions n'est pas le moins surprenant. Débutée dans la plus totale discrétion médiatique, l'affaire disparaîtra de la même façon, laissant quelques paysans un peu plus démunis et le souvenir persistant d'un bandit qui eut sans doute l'intelligence de s'arrêter à temps tout en laissant en suspens la question essentielle : mais qui se cachait derrière le Masque rouge ?

La vie des associations

L'APE de l'école de Pruines-Mouret

L'école de Pruines-Mouret compte 2 classes et bénéficie d'un appui pédagogique, 53 élèves sont inscrits de la petite section de maternelle jusqu'au CM2. Cette année l'équipe enseignante a évolué, Mme Sophie Lecomte est arrivée à la direction, Mme Claire Rétif, appui pédagogique, est présente tous les matins et Mme Agnès Lormeau conserve son poste. Le personnel communal vient compléter l'équipe éducative, Mme Aurélie Gracieu-Falip assure l'aide maternelle et Mme Eliane Laporte est en charge de la cantine et de la garderie.

L'école ne vit pas seulement au rythme des exigences scolaires, en effet, elle est enrichie par de nombreuses initiatives et des projets fédérateurs. L'initiation à l'occitan, le spectacle de Noël à Nauviale, la sortie cinéma à Decazeville, les sorties sportives au gymnase de Saint-Christophe, la journée culturelle à la galerie Sainte Catherine à Rodez, des expériences scientifiques, un travail artistique sous le préau, une activité de natation à la piscine de Saint Cyprien sur Dourdou, sont autant d'occasions qui permettent aux élèves de bénéficier d'ouvertures sur le monde.

Toutes ces actions sont rendues possibles grâce aux financements des mairies de Pruines et de Mouret mais aussi par une participation significative de l'Association des Parents d'Elèves (APE), qui organise, pour collecter des fonds, un quine, un concours de belote, des ventes diverses et variées (sacs cabas, pâtisseries...). Ces trois acteurs se sont unis cette année afin d'équiper l'école de six nouveaux ordinateurs et d'une connexion Internet dans un souci d'évolution technologique et pour répondre aux nouvelles exigences informatiques des programmes scolaires.

Le prochain évènement prévu est la fête de fin d'année de l'école qui aura lieu le dimanche 30 juin à la salle des fêtes de Pruines et sera ouverte à tous. Dans la matinée, les enfants présenteront un spectacle (chants et théâtre) organisé par les enseignantes, suivi d'un repas-buffet et de l'après-midi kermesse (proposés par l'APE). Un rendez-vous familial chaleureux clôturant une année scolaire stimulante !

Myriam Barre

L'APEL de l'école de Villecomtal

L'association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL) de l'école de Villecomtal régie par la loi de 1901, a pour objet de consolider les liens entre parents d'élèves et corps enseignant tout en apportant son soutien à l'établissement et en contribuant à son animation.

Indépendante du fonctionnement propre de l'école et des charges lui incombant, l'APEL prend tout son rôle lors des animations scolaires proposées aux enfants.

En effet, l'association prend à sa charge une partie plus ou moins importante de leur coût financier allégeant par là celle des parents.

Pour exemple, l'APEL a pu cette année contribuer pour deux tiers au prix du voyage scolaire.

L'APEL participe aussi lors des visites, sorties théâtre, rencontres inter-écoles et donne même un coup de main au Père-Noël.

Les ressources de l'association proviennent essentiellement des diverses animations proposées durant l'année que sont :

- le quine annuel ;
- le feu de la Saint Jean ;
- et pour la première fois cette année, la soirée Carnaval.

Tout ceci étant possible grâce à l'implication des parents d'élèves venant appuyer l'investissement des membres de l'APEL.

Carole Garric



La communauté des communes

L'office de tourisme Conques-Marcillac

L'élargissement de la communauté des communes au SIVOM de Conques a engendré la création d'un nouvel Office de Tourisme.

En effet, sur la communauté de Marcillac existait un Office de Tourisme associatif, alors qu'il était géré par la mairie de Conques sur ce SIVOM. Depuis, cette structure a pris la forme d'un Etablissement Public Administratif (EPA). Tout en restant sous le contrôle de la communauté des communes, l'EPA permet plus de souplesse et de réactivité (importante en matière de tourisme).

Le Conseil d'administration, dont le président est Philippe Varsi, est constitué de deux collègues :

- un premier collègue d'élus (1 représentant de chaque commune et le président de la communauté des communes soit 17 personnes)

- un second collègue de personnes qualifiées en matière de tourisme c'est-à-dire les personnes gérant des hôtels, campings, chambres d'hôtes, meublés de tourisme, centres d'hébergements, restaurants, artisans d'art, producteurs locaux, sites de visite, rando, animations, commerçants (11 représentants).

Régine Combal et Marie Marion assurent la direction de l'EPA, dont le siège social est à Marcillac et le siège administratif à Conques.

Deux lieux d'accueil de l'Office de Tourisme se situent sur notre communauté des communes : un à Marcillac sur le tour de ville et un autre à Conques.

Il existe aussi deux Syndicats d'Initiative : un à Saint-Cyprien et un à Grand-Vabre (ouverts et gérés par des bénévoles).

Plusieurs groupes de travail ont été constitués afin de mener des réflexions sur différentes thématiques.

Un des premiers travaux a été l'élaboration du guide pratique, que vous pouvez trouver dans votre mairie. Cette brochure de 64 pages (édité à 20 000 exemplaires) présente l'offre touristique du territoire communautaire. Il sera édité tous les ans.

Le nouvel Office de Tourisme a aussi repris le dossier de la route des vins de Marcillac. 10 vignerons se sont engagés dans la démarche. Ils acceptent de recevoir des visiteurs dans leur caveau et de partager leur savoir-faire. Ils sont donc signataires d'une charte d'accueil et s'engagent financièrement dans la mise en place d'une signalétique spécifique à la route des vins de Marcillac. La mise en place de ces panneaux est programmée pour l'automne 2013.

Cette démarche est un premier pas vers le projet plus vaste de labellisation "Vignobles et Découvertes".



Le site internet de la commune

Très prochainement la commune sera en mesure de vous présenter son site internet. Nouveau moyen de communication, vous pourrez y accéder par le lien mouret-aveyron.fr.

Ci-dessus vous est présenté la page d'accueil comportant le mot de Monsieur le Maire et permettant d'accéder à différents sites comme le Conseil régional, le Conseil général, la préfecture de l'Aveyron, la Communauté des communes, et l'Office de Tourisme Conques-Marcillac.

Le bandeau est composé de différentes photos défilantes de la commune. Sous celui-ci plusieurs onglets sont à votre disposition.

L'onglet "Découvrir" : il se décompose en plusieurs parties qui donnent des renseignements et des explications sur les églises, l'histoire de la commune, le patrimoine, et l'accès.

L'onglet "Vie municipale" vous permet de connaître les coordonnées et renseignements pratiques de la

mairie, son conseil municipal et de retrouver les comptes rendus des différents conseils municipaux.

L'onglet "Vos démarches" : l'utilisateur peut demander par exemple un acte d'état civil.

L'onglet "Vie quotidienne" répertorie les différents prestataires que l'on peut rencontrer durant toute une vie ; à savoir les assistantes maternelles et les écoles, les associations de la commune, les professionnels (artisans, commerçants...) ainsi que les services de proximité.

L'onglet "Agenda" propose de faire une rétrospective des derniers événements qui se sont déroulés sur la commune.

La commission communication reste à la disposition de toute personne qui souhaite rajouter une information, des photos ou améliorer cet espace.

Nous vous signalerons par voie de presse, la mise en ligne et vous souhaitons d'avance une bonne visite sur le site de Mouret.

L'Association du Rallye du Vallon de Marcillac

Depuis 1999 et sa 1^{ère} édition, l'Association du Rallye du Vallon de Marcillac (ARVM), emmenée par Joël ROMIGUIERE (Président du rallye) passe sur les routes de la commune de Mouret. C'est une volonté de l'ARVM de faire découvrir aux concurrents venus de tout le grand sud de la France, les spécificités et beautés de notre Vallon, sans oublier l'accueil "à l'Aveyronnaise". Compétition et convivialité se mêlent avec brio sur cette épreuve, dont la renommée n'est plus à faire. D'un effectif d'ordinaire de l'ordre de 5-10 personnes durant toute l'année, l'ARVM passe à un noyau dur de 30-40 personnes durant les derniers mois pour culminer à plus de 200 bénévoles le jour de course.

En 2010, l'ARVM relève un nouveau défi en accédant à la catégorie "National" faisant évoluer son parcours chronométré de 40 à 130 km, et passant de 1 à 2 jours de course. Depuis cette édition, le rallye est découpé en 2 étapes bien distinctes.

Au programme du samedi, 2 boucles de 2 spécia-

les : du côté de Nauviale pour la première puis Bruéjous/Clairvaux pour l'autre. Le dimanche, trois passages dans l'épreuve Prunes-Pont de Mouret, parcours ô combien mythique (nombreux passages du rallye du Rouergue et du Tour Auto) de 25 kms, mélange explosif de routes larges et rapides avec du lent et bosselé. Ce tracé a été construit par les responsables locaux de la commune en accord avec les villages traversés et les riverains. La plaque tournante et cœur du rallye reste Marcillac (départ, regroupement et arrivée). St Cyprien-sur-Dourdou est le théâtre du parc d'assistance durant les 2 jours.

Lors de la dernière édition, Jean Michel Da Cunha multiple vainqueur de l'épreuve à une nouvelle fois remporté le rallye.

L'association ARVM remercie, la mairie de Mouret, les riverains et l'ensemble des bénévoles pour son soutien envers le rallye.

Michel Pouget

Le moto-club du Dourdou

C'est en 2002 que l'association du Moto Club de Villecomtal a été créée. Elle a pour but principal d'organiser du rallye routier.

Actuellement elle comporte une cinquantaine d'adhérents qui sont sous la co-présidence de Jean-Michel Bieulac et Gilles Hallier.

Cette année, le 10^{ème} rallye du Dourdou qui est aussi la 7^{ème} épreuve du championnat de France des rallyes routiers aura lieu les 19 et 20 juillet 2013.

Les concurrents circuleront sur un parcours routier qui serpente les routes départementales et communales du Nord-Aveyron. Du Causse Comtal au vallon de Marcillac, de la vallée du Lot, en flirtant avec les portes de Conques, à Villecomtal, ce parcours à effectuer par les 145 pilotes, 2 fois pour l'étape de nuit et 3 fois pour l'étape de jour allie le "culturel" au "sportif".

Les deux épreuves chronométrées dites "spéciales" ont des profils différents afin que, quel que soit le type de moto, chaque pilote puisse s'exprimer pleinement. Le vainqueur est assurément un pilote complet qui aura fait preuve de beaucoup de maîtrise et d'agilité.

Cette année encore le rallye passera sur la commune de Mouret, autant sur des épreuves chronomé-

trées qu'en liaison. Le 19 juillet le départ est donné à 20 h alors que le 20 juillet la première moto s'élancera à 9 h.

Des reconnaissances sont autorisées les 15, 16, 17 et 18 juillet 2013 de 19 h à 23 h.

Soyez nombreux à venir encourager les pilotes !

Gilles Hallier



Les travaux 2013

Avant de vous énumérer la liste des travaux à réaliser en 2013, faisons une petite rétrospective sur 2012.

Depuis la parution du dernier bulletin en juin 2012, ce sont les routes du Mas à Cantaloube, de Cantaloube au Langousty, de la Baronie et de la Gardelle (suite aux travaux réalisés en 2011) qui ont été goudronnées. En 2013, est à l'étude la route du côté Est du Grandmas.

Suite aux intempéries la route de la Loubatière s'était effondrée, a été réparée et, seul manquait un revêtement. Après les premières pluies hivernales, nous avons constaté que l'ensemble de la zone bougeait à nouveau. Nous avons fait intervenir un géologue pour une étude plus approfondie du problème. Il semblerait que des sources de grande profondeur soient à l'origine du désordre et qu'il soit quasi impossible de les atteindre pour les dévier (tout au moins avec une solution financièrement plus abordable pour notre commune). Il nous est proposé une autre possibilité que nous allons mettre en œuvre dès cet été, quand les conditions climatiques le permettront.

Egalement en 2012, des murs du Grandmas ont été refaits, comme celui de la fontaine, de l'entrée (côté de Rueyre) et de la place de l'ancienne école.

Les travaux autour du stade de Mouret se sont terminés par la pose d'une nouvelle couche de tout venant "couleur locale" sur le parking pour être en conformité avec les prescriptions des bâtiments de France.



2013 sera une année chargée en travaux.

L'aménagement de la zone constructible du Grandmas est en cours. L'enfouissement des réseaux y est terminée. Suite à l'élargissement de la chaussée et la viabilisation des parcelles, la reconstruction des murs est prévue avant cet automne. Il est également prévu l'enfouissement des réseaux sur la partie Est du Grandmas

Dans un même temps, a eu lieu un aménagement de l'entrée de la parcelle de la "table de Maurice", ceci pour permettre le stationnement des voitures en bordure de la route, la gestion et la régulation de l'accès au site.

Une étude sur la dénomination et la numérotation des rues du Grandmas est en cours.

Le toit de l'église du Grandmas a été provisoirement réparé. Cependant des devis ont été demandés pour une réfection quasi totale de celui-ci.

A l'église de Saint-Jean-le-Froid, le reliquaire est en cours de restauration, avec la participation des Amis de Saint-Jean-le-Froid. Il faut à présent le mettre en sécurité en posant une serrure 3 points et en améliorant la protection au niveau du vitrail.

Sur le lotissement des Vignasses (proche de la mairie), des travaux ont été réalisés sur les égouts en passant d'un réseau dit unitaire à un réseau séparatif. En attendant une solution définitive (station d'épura-



tion à lit de roseaux), une fosse de 12 000 litres a été posée dans le terrain en contrebas en face la mairie. Un chemin d'accès a été spécialement réalisé pour desservir la future station. Ces travaux sont financés conjointement par la municipalité (pour le pluvial) et la communauté des communes qui a la compétence assainissement.

Le parquet de la salle des fêtes de Mouret, donnant depuis plusieurs années des signes de faiblesse, va être remplacé dès cet automne. Des devis pour une réfection totale ont été demandés.

Bruno, notre cantonnier, en début d'année a restauré 4 croix. A savoir, la première se trouvant entre La Borie et Béninie, la deuxième sur le chemin de la Gardelle (suite aux travaux), la troisième juste avant d'arriver au chemin des Combes et enfin la quatrième à Pratpistels.



De plus, il travaille conjointement avec l'employé communal de Pruines à repeindre des salles de classe à l'école du regroupement.

Toujours, en collaboration avec la municipalité voisine, le pont de la Loubatière doit être renforcé.

Les travaux de lamier annoncés en janvier lors de la réunion publique ont dû être reporté à l'automne, principalement, à cause d'une météo défavorable.



Le mot du Conseiller général

Un nouveau service pour les personnes âgées et dépendantes

Le vieillissement de la population touche notre commune et le canton de Marcillac qui compte plus de 2550 personnes de plus de 60 ans sur 10 000 habitants.

En tant que conseillère générale j'ai lancé fin 2011 une réflexion pour connaître les besoins des personnes âgées et dépendantes et y répondre au mieux. Avec l'appui de la communauté de communes, du Conseil général et de la MSA, nous avons réalisé une enquête. Tous les acteurs concernés ont participé : services sociaux, professionnels de santé, gestionnaires d'établissement, associations ADMR, centre de soins, clubs 3^{ème} âge, taxi-ambulanciers, élus... Ils ont affirmé leur volonté de travail en commun en faveur d'une meilleure coordination gérontologique.

Fin 2012, nous nous sommes rapprochés du canton de Conques pour élaborer ensemble un projet d'accompagnement des personnes âgées et dépendantes ainsi que des "aidants". Il débouche sur la création d'une association en juillet 2013 sur le territoire de la communauté de communes Conques-Marcillac. En mettant en place, entre autres actions, un Point d'Information Seniors (PIS), son objectif prioritaire est d'informer et orienter les personnes à travers un numéro de téléphone unique et deux lieux d'accueils, l'un à Marcillac, l'autre à Saint Cyprien. Ce "guichet unique d'accueil" sera opérationnel en fin d'année. Nous aurons l'occasion de vous en reparler à ce moment-là.

Anne Gaben-Toutant